

Les missions santé sécurité et conditions de travail des comités sociaux et formation spécialisée de la FPT

Cette formation vise à ce que chaque élu-e/mandaté CFDT soit capable d'investir la mission santé, sécurité et conditions de travail de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT) du comité social territorial (CST).

Objectifs

1. Analyser des situations de travail en adoptant une démarche d'action méthodologique
2. Être acteur du dialogue social en contribuant à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Public Visé

Secteur public - Fonction publique territoriale

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Avoir bénéficié de la formation initiale SSCT de 3 jours par le CNFPT ou un autre organisme de formation.

Parcours pédagogique

- Situer son contexte de collectivité, son CST, situation-problème choisie et attentes collectives pour avancer sur sa prise en charge
- Le rôle des différents acteurs dans la prévention des risques professionnels : responsabilité employeur et ses obligations légales vis-à-vis du CST et missions santé au travail des RP au CST
- Schéma CFDT du dialogue social de qualité comme méthode de travail collectif
- Initier un état des lieux partagé et formuler des objectifs
- 4 outils pour analyser la situation de travail
- Formaliser un plan intersession
- Différencier le rôle des acteurs ressources santé au travail
- Connaître les ressources de la CFDT : ARC, syndicat, fédération

Les + métier

prendre en charge collectivement une problématique santé au travail

Objectifs pédagogiques

Distinguer le rôle des différents acteurs dans la prévention des risques professionnels : responsabilité de l'employeur et ses obligations légales vis-à-vis du CST et missions Santé au travail des RP au CST
Identifier le schéma CFDT du dialogue social de qualité comme méthode de travail collectif
Initier un état des lieux partagé et formuler des objectifs
Rendre compte à l'oral d'actions Santé au travail ou d'amélioration de fonctionnement collectif menées
Différencier le rôle des acteurs ressources Santé au travail et connaître les ressources CFDT : ARC, syndicat, fédération, URI

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation-action ancrée sur une problématique terrain d'actualité pour chaque équipe.
Méthologies active, expositive.
Livret stagiaire, documents numériques.

Qualification Intervenant(e)(s)

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-trice



Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluation sommative à la fin de la formation
Évaluation de satisfaction à la fin de la formation

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectif

de 8 à 16 personnes



Contactez-nous !

Stéphane BENOIT
Formateur consultant, responsable formation

Tél. : 0142038424
Mail : stephane.benoit@irefe.fr

IREFE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11750804075

Version : CSE039-20240916

IREFE 78 rue de Crimée 75019 Paris – Tél 01.42.03.05.05

www.irefe.com – contact@irefe.fr

Déclaration OF : 1175 080 40 75 / Agrément CSE économique 84 1511 / Agrément CSE SSCT 85 808